

La préfète s'est rendue dans l'exploitation GAEC EARL



La préfète s'est rendue dans l'exploitation GAEC EARL

Vendredi 7 mai, à partir de 14 heures, Cécile Bigot-Dekeyser, préfète des Landes, a effectué une visite de l'exploitation GAEC EARL de Fontaine, située 944 chemin Lalanne. Philippe Latry, président de la Communauté de communes des Landes d'Armagnac (CCLA), était accompagné du directeur de la CCLA, Didier Martial, la première adjointe de Gabarret, Cathy Fréchou représentait le maire Stéphane Barlaud, Marie Hélène Cazaubon, présidente de la chambre d'agriculture des Landes était accompagnée du directeur général Éric Lafuente.

Cécile Bigot-Dekeyser tenait à rendre visite à Guillaume Lubat, un des lauréats du plan de France Relance dans les Landes.

La famille Lubat est sur cette exploitation depuis 99 ans, et Guillaume a succédé à son père Claude qui a pris sa retraite.

Guillaume a tout d'abord présenté l'exploitation de 180 hectares avec ses cultures de céréales, notamment de maïs, maïs doux, maïs de semence, colza de semence, prairies et jachères.

Cécile Bigot-Dekeyser, a rappelé qu'au titre de lauréat du plan de relance dans les Landes, GAEC de Fontaine a bénéficié d'une aide de 22 160 euros (40%) pour l'achat d'une herse étrille et d'un système de guidage par caméra d'une valeur de 55 400 euros. Au titre de l'appel à projet de 2021, l'exploitation GAEC de Fontaine devrait bénéficier d'une aide de 9 771 euros (40%) pour l'achat d'un broyeur et d'un système de guidage du tracteur d'une valeur de 24 425 euros.

La préfète a constaté et apprécié l'engagement des agriculteurs qui, depuis plusieurs années, sont sérieusement impliqués dans des pratiques qui permettent de réduire fortement le recours aux produits phytosanitaires et aux engrais. Ces pratiques sont particulièrement efficaces grâce à l'utilisation de nouvelles technologies embarquées sur les outils comme le guidage ou les caméras qui permettent d'accroître la précision des interventions au centimètre.

Guillaume Lubat a présenté le matériel performant et déjà acquis en précisant leur fonctionnement. Le broyeur, lui, n'est pas encore arrivé sur l'exploitation et en principe, il arrivera très prochainement.

Madame la préfète, a apporté les précisions suivantes sur le plan de relance en faveur de l'agriculture landaise au 21 avril 2021 :

« 373 dossiers éligibles pour 5,72M€. Les plus importants sont 218 dossiers pour les agroéquipements pour 3,4M€ d'aide, 146 dossiers pour les aléas-climatiques pour 1, 44M€ d'aide, et deux dossiers de structuration de la filière protéine et modernisation des abattoirs pour 0, 67M€. »

La visite, l'intérêt porté et l'écoute de Cécile Bigot-Dekeyser, des élus et du personnel administratif ont été bien appréciés par la famille Lubat.